

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. — Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne.  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Lausanne, Ge-  
nève, Montreux, Fribourg,  
etc. et au Bureau du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50  
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8  
Compte de Chèque postal N. 274

### Nouveaux faits connus Mercredi à midi

Sur la question de la restitution des biens, la Belgique et la France restent inébranlables, et, dans la séance de mardi à Gênes, ces deux puissances ont refusé de signer le memorandum aux Russes. L'impression est profonde.

La guerre civile continue en Chine et Irlande.

## L'analyse des scrutins

Le pays a toutes les raisons de se réjouir de l'heureux résultat de la votation de dimanche concernant l'augmentation du capital de dotation de notre banque cantonale.

Il est un fait indéniable, c'est que les établissements financiers officiels ou semi-officiels tendent de plus en plus à prendre une place prépondérante dans la vie économique cantonale.

Ils constituent, aux yeux de chacun, un organisme essentiel et, selon que cet organisme peut mieux se mouvoir, d'après les ressources dont il dispose, les affaires, les tractations de toutes sortes, les travaux publics ou privés s'engagent et se développent plus facilement.

Aussi sommes-nous bien convaincus que le corps électoral n'aurait pu exercer, d'une manière plus clairvoyante, les droits que lui confère la Constitution dans son article sur le referendum obligatoire.

Si, à nouveau, nous avons à déplorer des abstentions nombreuses qui créent un trou dans le scrutin, nous devons, en revanche, constater que la majorité est mieux que suffisante.

Pour rester dans la mesure, nous la qualifierions de satisfaisante.

Il ne faut pas s'y méprendre : une votation sur une question financière, à notre époque, provoque inévitablement des interprétations erronées, un choc de passions, de colères, de haines, et un échange de réflexions qui sont loin de créer des courants favorables.

Ainsi, nous savons des citoyens qui s'imaginaient qu'en votant l'augmentation du capital de dotation de la Banque, ils mettaient l'Etat dans l'obligation de contracter un nouvel emprunt.

Et alors ils se faisaient ce raisonnement que ce n'est pas quand on sue la misère, que l'on n'a plus ni bas ni chemise, qu'on s'offre une robe de soie de cinq millions.

D'autres, comme toujours en ces sortes d'objets, avaient des rancœurs ou tout simplement des conceptions réactionnaires sur un retour au régime pur et simple des banques privées, et, enfin, une trainante lassitude sur les dérangements continus.

Serait-ce généraliser certaines réflexions personnelles sur la campagne de dénigrement étendu et de défaitisme sénile qui se poursuit dans certains milieux en prétendant qu'elle pouvait exercer une légère, oh ! combien légère dépression sur la participation aux urnes ? C'est un facteur que nous glissons sous la porte de notre analyse.

Le peuple, dans son robuste bon sens, clair et averti, a balayé tous ces papiers noirs, témoignant, une fois de plus, sa confiance dans les organes constitués du Canton, sa confiance dans l'Administration et surtout la Direction d'une Banque qui fournit un travail sur-

humain et susceptible — nous le craignons — de tuer l'homme qui manie l'outil.

La votation sur les actes administratifs a donné lieu, également, à de très curieuses réflexions. Par endroits, on a cru, sérieusement, qu'il s'agissait des actes notariés privés, et on a monté sur ce thème facile des romans qui ont emporté la conviction déjà ébranlée de bien des citoyens.

Certes, nous estimons, aujourd'hui comme hier, que des échelles financières qui remontent à 1875 méritent une révision. La Caisse de l'Etat pâtit de cet accès de mauvaise humeur, mais elle ne sautera pas pour autant : ce n'était, après tout, que la légendaire goutte d'eau de la mer.

Nous restons des partisans avisés et réfléchis de tournées de conférences à travers le canton, dans les journées qui précèdent les votations, surtout quand des questions de toute importance sont en jeu.

On s'était sérieusement arrêté à cette idée, il y a deux mois : on y a renoncé sur des influences et pour des raisons que nous ignorons. Mais, dans cette méthode du laisser-faire et du laisser-aller, il y a, assurément, cette paresse de l'esprit qui, mis en présence du fait, veut se dispenser de l'effort qui conduit à la victoire de l'idée.

Ch. Saint-Maurice.

### Echos de Partout

**Le 1er mai.** — Le 1er mai s'est passé dans le calme le plus parfait, sauf à Mayence, où un très grave incident s'est produit. A Paris, à Londres, à Rome, les manifestations se sont bornées à des cortèges et à des discours plus ou moins enflammés. Il en fut de même à Lausanne, Genève, Berne, Bâle. A signaler le fait qu'à Zurich, tous les quartiers populaires étaient pavés. Au nombre de 30, les Jungburschen ont organisé un cortège de propagande, traversant les rues avec l'emblème des soviets en tête.

La manifestation du 1er mai a donné lieu, en revanche, à Mayence, Allemagne, à un grave incident, dont un capitaine de l'armée américaine a été la victime. Une colonne de manifestants remontait la Rheinstrasse lorsque, à la suite d'un coup de volant maladroit, l'automobile du capitaine américain pénétra dans le cortège. Le chauffeur stoppa sur le champ, mais l'automobile fut immédiatement assaillie par les grévistes furieux, qui escaladèrent le marchepied. Le capitaine, se jugeant menacé, tira son revolver ; un gréviste essaya de le désarmer.

Un coup de feu partit et l'officier s'affaissa.

Le chauffeur, qui essayait de lui porter secours, ne réussit qu'à retourner sur lui la fureur des manifestants et il fut littéralement roué de coups.

La gendarmerie française a procédé à plusieurs arrestations.

**La Patrie Suisse.** — Reprenant la série des « Villes suisses » inaugurée en 1901 et interrompue par les événements, la PATRIE SUISSE consacre la plus grande partie de son numéro 746, du 26 avril, à Locarno. L'article est illustré de seize superbes vues de la délicieuse cité tessinoise et de ses environs. A côté de cette intéressante monographie, le même numéro nous offre les portraits de M. Gaston Carlin, nommé le 8 avril, ministre de Suisse à Berlin, de M. Antoine Schrafl, appelé le 10 février à la direction des C. F. F. et de Nabholz, le doyen des aviateurs suisses. L'actualité y trouve encore sa place avec des vues de l'éboulement des Evouettes (Valais) et de la Conférence internationale de l'espéranto, récemment tenue à Genève. C'est encore un beau numéro suisse. E. G.

**Une Moustache de 3.000 francs.** — M. Maguire, as du golf à San-Francisco, et possesseur orgueilleux d'une superbe moustache, venait d'effectuer une longue course en automobile quand il entra chez un coiffeur pour se faire raser et couper les cheveux.

Etourdi probablement par le grand air, tout sportif qu'il fut, M. Maguire, tandis

qu'on le tondait, s'endormit. Le Figaro yankee avait-il mal compris les ordres de son client ? Voulut-il plutôt profiter de son sommeil pour corser la note ? On ne sait. Le fait certain est qu'après lui avoir coupé les cheveux, il lui tondit avec dextérité la moustache.

Quand M. Maguire se réveilla, sa stupeur fut grande et sa colère pire encore, à voir se refléter dans la glace une face d'une glabre banalité.

Aussi n'hésita-t-il pas à porter plainte et voici qu'il réclame aujourd'hui un nombre de dollars équivalant à 3.000 francs pour les raisons suivantes : la tonte de sa moustache a déprécié son apparence physique lorsqu'il paraît en public ; ses enfants en bas âge nièrent qu'il fut leur papa quand il entra chez lui ; il eut toutes les peines du monde à se faire reconnaître dans les banques, les restaurants, les garages, sur les terrains de golf et partout enfin où le conduisirent ses affaires.

**L'apôtre de la pérennité de la jeunesse.** — M. Jean Finot, directeur de la « Revue Mondiale », vient de mourir, à l'âge de soixante-six ans.

C'était un apôtre de la longévité. Il avait écrit de longs articles pour démontrer que la durée de la vie humaine devait normalement dépasser — et de beaucoup — cent ans.

Ce problème de la longévité lui apparaissait comme très simple, tous les problèmes étaient simples, pour cet homme, à l'intelligence ardente, et il les résolvait avec une égale facilité, la plume à la main.

Vivre longtemps, c'était, à son avis, une question de régime, et, philanthrope désintéressé, il donnait sa recette à tous ses abonnés. Excellente forme de publicité, en somme. Mais ce serait méconnaître la bonne foi de cet écrivain actif et sentencieux que de croire à un calcul malicieux de sa part. Il était resté jeune de caractère, et, franchement, il croyait à la pérennité de sa jeunesse.

Hélas ! l'inexorable loi naturelle vient d'infliger à ses théories un démenti formel. Il ne subira pas le suprême chagrin d'avoir à l'insérer dans sa publication. Mais combien l'ignorant et subtil Ronsard nous semble mieux avisé en ses conseils :

« Vivez, si m'en croyez, n'attendez pas [demain,  
« Cueillez dès aujourd'hui, les roses de la vie.

**Les flèches empoisonnées.** — Si répandues par le monde que soient aujourd'hui les armes de guerre, dont il se fait, dans les pays les plus lointains, un véritable commerce, il est encore des peuplades de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, qui ne connaissent ou ne veulent employer d'autres armes que les flèches empoisonnées. C'est ainsi que les Somalis, habitants de la côte orientale d'Afrique, trempent leurs flèches dans le suc concentré de l'acokantha ouabaïo, dont le principe actif est l'ouabaïno, poison convulsivant qui détermine une mort rapide.

D'autres peuples sauvages utilisent les propriétés toxiques de certains microbes pathogènes. Tels sont les naturels des Nouvelles Hébrides (Océanie). Ceux-ci appliquent, aux pointes en fer de leurs flèches, un fragment d'os humain ! il les enduisent ensuite d'une substance visqueuse et les plongent dans l'humus des trous à crabes, en grand nombre dans le voisinage des marais. Les blessures, que ces flèches produisent sur l'homme, sont ordinairement suivies de tétanos typique, mortel vers le huitième ou le dixième jour. Un médecin français, M. Le Dantec, étudiant le poison de ces flèches, a pu isoler, dans le produit noirâtre qui les entoure, deux microbes pathogènes : le vibron septique et le bacille du tétanos.

**L'Électrification du P.-L.-M.** — Nous avons appris avec plaisir qu'à l'assemblée dernière du P.-L.-M., le rapport du Conseil d'administration envisageait l'électrification dans un délai de quatre ans de la ligne de Culoz à Modane, dont le prolongement en Italie est déjà électrifié.

La ligne de Culoz à Modane, d'une longueur de 136 kilomètres, est celle qui se prête le mieux à l'application de la traction électrique par son profil qui comporte, dans la deuxième partie de son parcours, de fortes rampes de 30 m/m. par mètre.

Le courant électrique sera fourni par la Compagnie des Forges et Acieries électriques Paul Girod, dont les disponibilités suffiront entièrement aux besoins actuels de la ligne.

Toutefois, en prévision du développe-

ment du trafic, la Compagnie P.-L.-M. s'est assurée la concession d'une chute d'eau de 1.100 mètres à Saint-Michel-de-Maurienne, entre Saint-Jean-de-Maurienne et Modane, où il sera édifié une usine de secours.

En ce qui concerne le matériel locomoteur, aucune décision n'a encore été prise.

**Simple réflexion.** — Les égoïstes sont des momies qui ont des sentences écrites sur parchemin à la place du cœur.

**Curiosité.** — Un paysan se faisait raser chez un coiffeur d'une de nos petites villes. Le rasoir, paraît-il, n'avait pas une lame très effilée, et chaque mouvement du coiffeur sur la surface barbe provoquait chez le patient des douleurs si aiguës qu'il en fermait les yeux.

— Vous dormez ? dit le coiffeur avec étonnement.

— Non, dit le paysan, je rêvais seulement.

— Et que rêviez-vous, s'il vous plaît ?

— Je rêvais que j'étais une oie et que vous m'arrachiez les plumes !

**Pensée.** — Telle est la religion catholique, qui met l'ordre partout, qui est à la fois un lien social et un lien religieux, qui fortifie le pouvoir, qui prêche à tous l'union et l'amour et qui persuade merveilleusement à chacun son devoir. NAPOLEON.

## Les deux Mains

### Un nouveau livre

On nous écrit de Sion :

*Les deux Mains*, tel est le titre d'un beau et bon livre, dont l'auteur, très avantageusement connu, est un prêtre de Paris, M. l'abbé Lontil, curé d'une paroisse importante de la grande cité. Il écrit, on le sait, sous le pseudonyme modeste de *Pierre l'Ermite*, des articles et des ouvrages pétillants d'esprit et de bon sens, toujours marqués au coin de l'actualité.

Si *Les deux mains* de l'instituteur et du curé pouvaient se joindre partout où il y a du bien à faire — et où n'y en a-t-il pas à réaliser ? — s'il pouvait se créer, de façon durable et efficace « une atmosphère de sympathie entre ces deux êtres si bien faits pour se comprendre et pour s'aimer dans la sublimité de leur tâche respective ! »

Tel est le rêve de *Pierre l'Ermite*, tel est le rêve d'autres prêtres, ailleurs encore. Car, séparées, *Les deux mains*, ne répandent qu'à moitié la bonne semence qui féconde le sillon ! Dressées l'une contre l'autre, elles ne peuvent labourer avec fruit ce riche terrain, si plein d'espérance de moisson dorée, de la jeunesse du pays.

Et pourtant, bien qu'heureusement le Valais soit logé ici à meilleure enseigne que la France, ne se séparent-elles pas encore trop souvent, suivant les milieux et les circonstances, *Les deux mains*, celle du curé et de l'instituteur ? Ce dernier ne s'écarte-t-il pas encore parfois de son auxiliaire puissant et naturel ?

*Pierre l'Ermite*, dans son ouvrage dont la lecture se recommande hautement — surtout en ce moment où la question des œuvres de jeunesse s'impose si impérieusement à l'attention — évoque un souvenir qui fait une impression profonde. C'est poignant et c'est vrai. Qu'on nous permette dès lors d'en citer une page qui est comme la préface du livre. C'est un premier entretien entre le prêtre et l'instituteur.

Le maître d'école, Olivier Bernard, est donc venu à Grez avec l'idée bien arrêtée d'y établir dans l'âme des enfants la morale sans Dieu. Premier résultat : son élève préféré, Ernest Morrain, s'est permis un vol qui l'a fait mettre en prison.

Au lendemain de ce fait, Bernard, conduit par les circonstances chez l'abbé Longuet, a avec lui un entretien au cours duquel le curé est amené à dire :

— ... Dans une génération, notre pays devra tendre les bras à l'idée religieuse, ou mourir sans elle, gorgé d'or, de flatteries et de progrès.

— C'est votre opinion.

— Hélas ! non, ce n'est pas une opinion, c'est une loi de l'histoire. C'est ainsi qu'ont fini Athènes et Carthage, et Rome et Constantinople, en pleine phase brillante... Une nation ne peut pas soutenir le lourd poids de ses institutions sans une base morale officiellement indiscutée. Cette base vous manque absolument... Oui, je le sais... j'ai lu vos auteurs... la solidarité... le progrès indéfini... Une plaisanterie... Vous avez vu comme elle a retenu Ernest Morrain !...

Le prêtre n'avait pas prévu qu'il touchait l'endroit sensible.

A ce nom, évoquant tant d'amertume, Olivier, qui écoutait la tête dans ses mains, se redresse les yeux brillants.

— Mais chez vous, Monsieur le curé, dans votre parti, n'y a-t-il donc que des saints ?...

— Il y en a eu au moins quelques-uns et indiscutables !... Mais je réponds à votre question : Chez nous, cher Monsieur, il y a des chutes, il y en aura toujours, car l'humanité est une chose bien misérable. Moi-même, quand je me confesse, je trouve, hélas ! toujours quelque chose à dire.

— Alors, votre argument ne vaut rien !

— Il vaut beaucoup... Car il y a un abîme entre un pauvre diable de chez nous, qui tombe en des fautes, même très graves, et qui dit, levant les yeux bien haut vers l'idéal auquel il croit et auquel il mesure la profondeur de sa chute : « Je suis un misérable !... mais j'irai trouver le prêtre et je me relèverai !... » Il existe un abîme, vous entendez bien, entre cet homme et votre Ernest Morrain qui répond : « Je ne suis pas tombé du tout ! Tombé d'où ?... La morale n'existe pas !... Le bien et le mal sont des mots pour les imbéciles !... » Vous ne sentez pas que l'un a tout pour se relever, mais que l'autre est perdu, car chez vous tout se justifie, sauf la vertu qui devient une inconséquence.

Il y eut un silence comme une sorte de suspension des hostilités.

— Au fond, recommence Bernard, ce que je vous reproche, à vous tous, prêtres catholiques, c'est d'échafauder un monument sur du sable... ; c'est de parler sans cesse de choses que vous n'avez jamais vues.

— Comme vous...

— Comme moi... ?

— Oui, et comme tous vos savants qui parlent de la force, qui en utilisent les propriétés, sans l'avoir jamais vue non plus !

L'abbé allongea les bras, et prit un silex qui servait de presse-papier sur une table.

— Essayez de briser cette pierre !... La force immense et mystérieuse qui y réside qui la connaît... ? Qui peut dire sa nature... ? Rien que pour la frôler avec un peu d'acier, la flamme en jaillit !... Quel X !...

— Oui, mais au nom de votre X vous tuez... vous torturez... vous brûlez !... L'abbé Longuet se mit à rire devant la figure tragique de l'instituteur.

— M. Bernard, ne me servez pas des arguments indignes de l'homme intelligent que vous êtes. D'abord, je vous l'ai dit : Partout où l'humanité intervient, il y a un coefficient d'imperfection et d'erreur. Ensuite, au moyen-âge, où tout le monde croyait, la situation n'était pas la même qu'aujourd'hui, et comportait une énergie plus grande pour la défense de ce que chacun pensait alors être la vérité... Ensuite, les vôtres n'ont pas toujours eu la main si légère !... Voyons... Avouez... Néron et Dioclétien n'étaient pas des messieurs commodes tous les jours ! Vous nous mettez avec obstination la saint Barthélémy sur le dos, mais vous savez bien, devant la calme histoire, que ce fut un crime politique, préparé, voulu, par Catherine de Médicis... Et vous escamotez les horreurs de 1793, les charrettes se succédant sans arrêt, l'échafaud en permanence place de la Révolution, les



hideux massacres de septembre, Fouquier, Tinville, guettant la naissance des enfants pour guillotiner les mères dix jours après en guise de relevailles !... Vous oubliez Danton, l'épouvantable Marat, Robespierre, et plus près de nous la Commune, les otages, l'exil de milliers de bons Français, et cette chose unique dans les annales de l'histoire, le vol légal des fondations mortuaires garanties par tous les siècles... Mais cela ne compte pas !... Les loups altérés de sang, ce sont les catholiques !. Rien qu'eux !... Vous autres, vous êtes les moutons... les petits agneaux tout blancs !...

Alors l'abbé, que ces derniers souverains remuaient plus qu'il n'aurait voulu, se lève et se met à se promener de long en large dans la pièce.

— Et puis, pourquoi discutons-nous ? Rien n'est plus impropre que la discussion à faire jaillir la vérité !... On y cherche à bâtons rompus le dernier mot, et ce dernier mot ne prouve rien... Moi, j'ai besoin de croire à une survie !... J'ai besoin de trouver une cause au monde qui m'entoure et m'écrase de sa grandeur !... J'ai besoin d'expliquer le terrible mystère de la douleur et d'éclairer d'immortalité le noir atroce de la tombe !... J'ai besoin d'une religion, et, avec moi, l'immense majorité du genre humain... Et je n'en connais pas de plus belle que la mienne ; donc pour moi elle est vraie !... Vous, parait-il, vous pouvez vous en passer !... Mais alors ne nous mentez pas comme la franc-maçonnerie nous a menti !... Ne nous traquez pas le jour et la nuit comme des bêtes malfaisantes... Que lui reprochez-vous à notre religion ?... Est-ce l'existence de cet Etre infiniment parfait qu'on appelle Dieu ?... Est-ce l'espoir immense qu'il engendre ?... Est-ce le Christ si doux qui a dit : « Il n'y a qu'un commandement : vous aimerez ! » Et nous nous efforçons d'aimer !... Vous ai-je mal reçu, vous qui êtes pourtant arrivé dans ce village spécialement pour me faire la guerre... ? Non !... Alors pourquoi à mon cœur qui s'ouvre... qui s'offre... opposez-vous tranquillement votre haine implacable... ? Pourquoi, vous qui prétendez ne rien savoir, imposez-vous à mon besoin d'espérer le dogme du néant... ? P. P.

(Pour copie conforme).

## Les Evénements

### Coup de théâtre à Gênes

#### La Belgique et la France refusent de signer le memorandum aux Russes

La sous-commission des affaires russes s'est réunie mardi comme il avait été convenu, pour approuver définitivement les termes du memorandum qui devait être remis à la délégation russe.

La Belgique n'était pas représentée à la réunion ! M. Jaspas, qui s'était refusé la veille à donner la voix de son pays en faveur de l'art. 6 du memorandum, concernant les biens privés, avait avisé le président de la sous-commission, M. Schanzer, que la Belgique ne siègerait ni au comité des experts, ni à la commission des affaires russes.

Malgré les nombreuses et pressantes sollicitations dont il a été l'objet, le délégué belge a persisté dans sa résolution.

Dès l'ouverture de la séance, M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, remplaçant M. Barthou, a déclaré que, suivant les instructions reçues de son gouvernement, il était impossible à la délégation française de donner son adhésion définitive au memorandum en raison de la rédaction de l'art. 6.

Cette déclaration, autant que l'absence du représentant de la Belgique, a produit, dans les milieux de la conférence, une forte émotion.

### L'article 6

En quoi consiste ce fameux article 6 ? A la chose la plus naturelle du monde.

M. Jaspas avait déposé un amendement demandant que la jouissance des biens des particuliers en Russie fût rendue avec les droits anciens, aussitôt que ces biens auraient été identifiés ; dès que ces biens auraient été reconnus, ils seraient revenus *ipso facto* aux anciens propriétaires. Mais cette proposition n'a trouvé grâce ni devant les experts juridiques, ni devant la sous-commission.

Et c'est pourquoi la Belgique et la France ont refusé de signer le memorandum.

On imagine aisément l'émotion que ce soudain veto de Paris provoqua à Gênes.

On annonce, en même temps, que M. Poincaré refuse toujours de se rendre à un Conseil suprême — où siègeraient peut-être les Allemands — à discuter les réparations avant le 31 mai, à examiner sans étude préalable, l'accord germano-russe de Rapallo.

La destinée de la grande conversation génoise dépend donc de l'entretien que M. Barthou va avoir avec son chef et ses collègues.

### Le canon tonne en Chine

Le canon tonne en Chine et cette fois-ci aux environs de Pékin. C'est là un épisode de la lutte que, depuis la chute du régime impérial, se livrent les généraux remplaçant des vice-rois à la tête des provinces et qui ruine peu à peu le pays. Les armées de Tchang Tso Lin, supergouverneur de Mandchourie, qui réside à Moukden mais qui est très influent à Pékin, et celles du général Ou Pei Fou, inspecteur général du Houan et du Houpei sont aux prises. C'est à propos du Chantoung et de l'influence japonaise en Chine que la querelle est née. Mais en réalité, il s'agit de savoir qui commandera à Pékin ainsi que dans la riche vallée du Yang-Tsé. Depuis plus d'un mois Ou Pei Fou, qui entend conserver ce fief, concentre ses forces contre celles de Tchang Tso Lin.

## Nouvelles Etrangères

### Don Perosi a perdu la raison

Une grosse nouvelle se répandait à Rome et faisait ensuite le tour de l'Europe par la voie des agences télégraphiques : don Perosi, le maître de la Chapelle Sixtine au Vatican, allait passer au protestantisme.

Or, il est avéré que le pauvre abbé Perosi a perdu la raison et que les protestants de Rome, eux-mêmes, admettent qu'il ne leur est pas possible de le recueillir.

Le Pape s'est montré fort attristé de la déplorable santé de Perosi et a recommandé que tous les parents et amis du malade aient pour lui les soins les plus empressés.

Il a donné l'ordre de lui parler en son nom, dans l'espoir que cela aura une heureuse influence sur l'état mental du malade.

Les premiers symptômes de l'affection psychique de maître Perosi remontent à 1911. Il fut victime d'un surmenage cérébral. Il avait pris quelque repos, avant la guerre, à Czenstochowa, en Pologne, puis à Florence, ce qui lui avait permis de se remettre au travail. Mais la guerre l'a affecté si profondément que l'état de sa santé a empiré rapidement. Les essais tentés pour l'amener à jouir de l'air tranquille d'un sanatorium, en Suisse, furent vains. Il s'est obstiné à rester à Rome ; aussi la maladie en est-elle maintenant à un point tel qu'on désespère désormais de le guérir.

Parmi ses bizarreries, il faut relever son étude intensive de Platon et de Calvin. Il paraît même que la secte des Vaudois a tâché d'exploiter quelques-unes de ses divagations en faveur de son prosélytisme.

Par ailleurs, don Perosi a eu des accès de prodigalité étonnante, distribuant aux passants des billets de 5, de 10 et même de 50 et de 100 livres !... Sans ses honoraires de directeur de la Chapelle Sixtine, il serait réduit à la misère. On devra probablement l'enfermer dans une maison de santé.

### Le centenaire de la Propagation de la Foi.

On fête aujourd'hui, demain et après-demain, à Lyon, le centenaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qui fut instituée le 3 mai 1822.

Les Missions catholiques, organe de l'Œuvre, publient à cette occasion un aperçu des sommes recueillies depuis la fondation. Elles s'élèvent à cinq cents millions, dont trois cents fournis par la France seule. Les Etats-Unis ont donné 55 millions, l'Italie 31, la Belgique 25, l'Allemagne 25, les Iles Britanniques 18, l'Espagne et le Portugal 10, la Suisse 6 et demi, etc.

En 1921, la France a fourni 4.700.000 francs et le reste de la catholicité, 13 millions 400.000 francs. La crise générale a amené un déchet de 5 millions par rapport à 1920. Cependant, la recette de 1921 est encore de 5 millions supérieure à celle de 1918.

L'Œuvre entretient 10.000 prêtres missionnaires européens, 5000 prêtres indigènes, 30.000 Sœurs et 5000 Frères. 225 missionnaires de l'Œuvre ont subi le martyre depuis 1822 ; une quarantaine ont été canonisés.

On sait que le budget de l'Œuvre est alimenté par une cotisation de cinq centimes par semaine.

## Les haines de famille en Corse

### Comment on vide une vieille querelle

A Olivèze, Sardaigne, un vieux différend a mis aux prises les familles Paoletti et Sarti. Les deux partis étaient armés de fusils.

Au cours d'une véritable fusillade, Pierre Paoletti et Dominique Sarti ont été tués. Un nommé Brancardi, facteur des postes à Paris, François Sarti et Auguste Paoletti ont été blessés.

Antoin Paoletti et Joseph Sarti, qui sortent indemnes de la lutte, sont actuellement en fuite.

## Un nouveau-né décapité et vivant

Un fait, peut-être unique dans les annales de la chirurgie, vient de se passer à Farcienne, près de Charleroi, Belgique. Il y a sept jours était venu au monde un enfant mâle avec deux têtes, l'une normale et l'autre plus grosse et incomplètement formée. Le docteur Gianella, chirurgien en chef de l'hôpital de Jume, a procédé à l'ablation de la deuxième tête. L'opération a parfaitement réussi. Le cas fera l'objet d'un rapport à l'Académie de médecine de Paris.

## Nouvelles Suisses

### Les ensevelis de Klosters

C'est samedi, à 4 h. 10, que les sept ouvriers ensevelis dans la galerie des Forces motrices à Klosters, ont pu être délivrés. Les travaux ont été menés avec une prudence extrême afin de ne pas mettre en danger l'existence des survivants. Dès que ceux-ci aperçurent le jour par la fente que pratiquèrent les sauveteurs, les malheureux voulurent se précipiter au dehors. Il fallut toute l'énergie des ingénieurs pour leur faire prendre patience, car cette précipitation eut pu compromettre tout le travail.

Il résulte de l'examen médical que les sept hommes se tirèrent de cet emprisonnement sans dommages sérieux et qu'ils pourront reprendre leur travail lundi. Ils ont cependant beaucoup souffert du froid et de l'humidité. Pendant 43 heures, les pauvres diables sont restés debout, faute de siège, les pieds dans l'eau et tout sommeil leur était interdit. Par bonheur, ils reçurent à boire et à manger par un tuyau. Des boîtes à carbure leur servaient de vaisselle et de verres.

L'éboulement s'est produit sans aucun bruit, sans signe annonciateur. L'un des sept, recouvert à moitié de terre, fut promptement dégagé par ses camarades. Bientôt après, les ensevelis tentèrent de se dégager ; ils creusèrent une galerie d'une profondeur d'un mètre, mais le bois nécessaire à la consolidation manqua et le travail dut être abandonné. Lorsqu'ils aperçurent l'orifice du tuyau que les sauveteurs avaient pu faire parvenir jusqu'à eux, ils reprirent de l'espoir.

Les ouvriers délivrés ne savent rien des trois disparus. L'un des cadavres a été découvert samedi matin. Il était fortement engagé sous la masse éboulée. La mort a dû être immédiate. Les recherches continuent.

On a réussi à dégager lundi soir les trois ouvriers italiens ensevelis dans l'accident de jeudi dernier. Toutes les constatations permettent de conclure que la mort a été instantanée.

## La foudre tombe sur la foule à Breslau

Pendant que ces courses importantes avaient lieu dimanche, au vélodrome de Breslau, un orage excessivement violent s'abattit sur la ville et la foudre tomba sur la foule des spectateurs. Quelques personnes furent atteintes.

Une panique s'ensuivit. Le public se précipita vers les issues ; il en résulta une terrible poussée au cours de laquelle un grand nombre de personnes furent renversées, piétinées et étouffées. On compte plusieurs morts.

## LES ACCIDENTS

### Deux accidents d'autos :

Lundi soir, 1er mai, une camionnette conduite par M. Wilhelm Wunderlin, laitier, venant des Tavernes et se rendant à Saubraz, est allée se jeter contre un arbre, vers le pont du Bief, près Morges. M. Wunderlin eut les côtes enfoncées et l'on craint que le poumon gauche soit perforé. Il a été transporté à l'infirmerie par les soins de M. le Dr Warnery.

En Argovie, M. Leuppin, de Villmergen, 22 ans, pâtissier, est entré en collision, sur la route de Henziken avec l'automobile de M. Naef, docteur en médecine. Grièvement blessé, il a succombé à l'hôpital.

— Une collision s'est produite à l'entrée nord d'un tunnel de la ligne du St-Gothard, entre Meggen et Lucerne, entre deux trains de matériel. Deux wagons se sont télescopés et ont été jetés hors de la voie. Deux ouvriers ont été blessés.

## Un consortium pour la contrebande

### Plusieurs millions d'opérations

On mande de Singen que la police a découvert dans cette ville un consortium suisse allemand s'occupant de contrebande. Il s'agirait de valeurs de plusieurs millions qui ont été introduites en Suisse par contrebande. Quelques hommes d'affaires très en vue à Singen feraient partie de ce consortium.

## Poignée de petits faits

— On mande de Stockholm à Havas que selon des informations de bonne source, un convoi de vivres envoyé par la Croix-Rouge suédoise aux affamés de Russie, a été détourné de sa destination.

Onze wagons de vivres, ont été, sur l'ordre des autorités bolchévistes, dirigés sur la frontière polonaise où sont concentrées les troupes de l'armée rouge.

— On mande de New-York à la « Gazette de Thurgovie » que de nombreuses entreprises de broderies suisses sont en activité dans les environs de la ville. On annonce parmi les nouvelles créations une fabrique de chocolats Nestlé et P. C. K. La fabrique Suchard construit une nouvelle usine et cherche actuellement des capitaux parmi les Suisses établis en Amérique.

— Un violent incendie a détruit mardi matin, à la route de Florissant, à Genève, les combles d'une villa habitée par un peintre, M. de Mestral. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à plus de 40.000 francs.

— A New-York, une dame est tombée du dix-huitième étage d'un « gratte-ciel ». La mort a été instantanée.

— Une bombe d'écrasite a fait explosion dans une cave du pavillon des officiers de la caserne Saint-Joseph, à Budapest. Plusieurs murs ont été démolis. On ne signale toutefois aucune victime. Les auteurs de l'attentat sont inconnus.

— En Belgique, le mouvement gréviste se dessine à plusieurs endroits dans les districts métallurgiques et dans les charbonnages, pour protester contre la diminution des salaires.

— A Ovide, Espagne, un grave accident a marqué l'inauguration des tramways électriques, lundi soir. Une voiture descendant une pente assez raide lorsque les freins se rompirent. La voiture, marchant à une allure vertigineuse, vint s'écraser contre les arbres.

Cinq personnes ont été tuées et douze blessées, dont trois grièvement.

— Selon une dépêche de Tokio aux journaux, le cabinet japonais a démissionné afin qu'il soit procédé à son remaniement partiel.

— Deux habitants du village de Mulligen, Argovie, ont malmené si brutalement l'instituteur Fuss, dans un café, que ce dernier est en danger de mort.

— Une exposition d'électricité aura lieu du 9 au 23 mai à Interlaken.

— A Lyon, une équipe d'ouvriers était occupée au curage des bassins de décantation des eaux de la mine de Saint-Gobain. Leur travail consistait à charger dans des wagons la vase qui remontait à la surface des treuils électriques. Six hommes étaient occupés à ce travail. Une avalanche soudaine de cette boue glissa : trois hommes purent se sauver au signal de leur chef

de chantier ; les autres tombèrent en essayant de se sauver et furent engloutis par la vase. On organisa des secours, mais il fut impossible de retrouver ces malheureux qui ont péri asphyxiés. Ce sont Jean Raton, Antoine Coureaud et Joux, tous vieux ouvriers de l'usine. Il faudra plusieurs jours pour retirer leurs cadavres.

## Nouvelles Locales

### Le port des barques

On nous écrit du Bouveret :

Ce port a déjà bien fait couler de l'encre et nous ne sommes pas encore au point terminus. Commencé, il y a bientôt 10 ans, les assises ne sont pas encore terminées actuellement. L'ancien port fut démolé par la Co<sup>e</sup> G<sup>ie</sup> de Navigation sur le Lac Léman, pour faire place au grand débarcadère des bateaux à vapeur et devait être reconstruit plus en amont à l'embouchure du Canal Stockalper. Jusqu'à maintenant, on s'est contenté de noyer des cailloux, de les repêcher et de les renover, mais toujours pas de port. Nous allons finalement en conclure que l'utilité ne se fait plus sentir ou que l'on veut attendre qu'un naufrage soit enregistré, pour terminer les travaux. Nous posons encore une fois la question : La construction de ce port incombe-t-elle à la Compagnie de navigation ou à la commune de Port-Valais ?

Le Conseil d'Etat valaisan ne devrait-il pas intervenir pour obliger les débiteurs à remplir leurs engagements à bref délai ?

Ce port est d'une grande utilité et un pareil retard ne se justifie plus.

Un batelier.

## Glaciers et enneigements

A la Société vaudoise d'Histoire naturelle, M. P.-L. Mercanton expose les conditions des glaciers et de l'enneigement en 1921. L'année nivométrique qui va du 1er octobre 1920 au 30 septembre 1921 a été remarquable par son extrême sécheresse et sa température exceptionnellement élevée. Ces conditions extraordinaires se sont maintenues d'ailleurs, en octobre 1921. Il en est résulté un déficit d'enneigement hivernal très grand et une accentuation bien plus grande du déenneigement estival, de sorte que les crevasses glaciaires, insuffisamment recouvertes par l'hiver, et rapidement découvertes par l'été, se sont mises à béer d'une façon absolument surprenante. On en a rencontré dans des endroits où jamais on n'en avait soupçonné la présence. D'autre part, l'abaissement de la surface neigeuse a remis au jour quantité de choses, portions de terrain sous-jacent, objets déposés et oubliés sur le glacier et qu'on croyait à jamais enfouis. Le déchaussement des rochers en bordure du névé a été si fort que certains passages utilisés sans difficulté par les alpinistes sont devenus quasi impraticables. Ainsi le niveau des glaces s'est abaissé de 6 mètres à l'échelle nivométrique d'Orny, de 11 mètres à celle des Diablerets, de 12 mètres à celle de l'Eiger. La balise métallique du plateau de Trient, introuvable depuis 1916, est réapparue en 1921. En dehors même des glaciers, bien des couches de neige pérennelles ont été dissipées entièrement.

Les précipitations recueillies dans la haute montagne ont accusé un déficit atteignant parfois le 50 %. Quant aux langues glaciaires proprement dites, elles ont été attaquées furieusement par l'insolation opiniâtre. Même celles que le régime de crue de ces années passées alimentait fortement ont éprouvé la répercussion d'une fonte excessive. Au milieu de l'été, l'apport *a tergo* de matière glacée est devenu insuffisant à compenser l'ablation frontale et le glacier s'est mis à reculer lentement.

On ne peut dire actuellement si la dissipation formidable de 1921 a coïncidé ou non avec un changement général du régime de nos glaciers alpins, substituant la décrue à la crue, ou bien s'il ne s'agit que d'un accident passager de leur économie. Quoi qu'il en soit, tandis qu'en 1920, de 100 glaciers suisses contrôlés, 61 étaient en crue, 6 stationnaires et 33 en décrue, en 1921, la proportion était exactement renversée : 33 appareils seulement étaient en crue et 61 en décrue.

Les grands glaciers tels que l'Unte-



raal, l'Otemmia, le Gorner, le Martenatsch, qu'on espérait bien voir entrer en crue, ont continué à décroître. En revanche, ceux qui, comme les glaciers du Lœtschen, de Grindelwald, de Rosenlauri, etc., étaient en croissance décidée, y sont demeurés.

On peut penser que les masses considérables de neige accumulées dans les collecteurs par l'hiver 1921-1922 restaureront quelque peu les réserves nécessaires au maintien du régime de crue.

## Le Festival de Saxon

Saxon se prépare et se propose de recevoir avec beaucoup de cordialité ses hôtes.

Sous ce rapport, il n'y a qu'un sentiment dans le village d'ailleurs réputé par son exquise urbanité et hospitalité. Quant aux amis politiques, ils se consacrent cœur et âme à la réussite du festival qui, à côté de la partie musicale propre à promouvoir l'émulation entre sociétés, est toujours une fête où les conservateurs du Centre se serrent les coudes et échangent leurs impressions et leurs espoirs.

Nombreux, également, seront les amis du Bas-Valais qui se rendront dimanche à Saxon où tout les convie, et le programme musical et la communion des opinions et une réception que l'on sait d'avance marquée au coin de la plus ardente amitié.

Voici le programme de la fête :

9 h. 30 : Réception des Sociétés sur la Place du village, vin d'honneur et exécution des morceaux d'ensemble.

10 h. 30 : Office divin (Messe chantée par la Lyre de Saxon), Production de la Lyre, fanfare de Saillon.

11 h. 15 : Départ pour la Place de Fête, Cortège.

11 h. 45 : Banquet.

12 h. 45 : Concert par les Sociétés.

Pendant le banquet, un très beau concert sera donné par la fanfare l'Avenir, sous la direction de M. Moret et par la chorale, la Lyre sous la direction de M. Thomas.

Au concert, 17 sociétés, beau chiffre, sont inscrites avec les meilleurs morceaux du répertoire musical.

## La durée du travail dans les fabriques

La commission fédérale des fabriques, composée de huit représentants des fabricants, de huit représentants des ouvriers et de deux techniciens, avait à donner son avis sur la nouvelle teneur de l'article 41 de la loi sur les fabriques, qui dit : « En cas de grave crise économique générale, la durée permise du travail est portée à 54 h. par semaine. C'est le Conseil fédéral qui décide s'il y a lieu d'appliquer cette mesure. En tout temps, le Conseil fédéral peut autoriser toute une catégorie d'industries ou des fabriques isolées à prolonger la durée du travail jusqu'à 54 heures par semaine, présomption faite et aussi longtemps que des motifs plausibles les y obligent. »

Les huit délégués patronaux ont déclaré que la situation réclame l'application de ce nouvel article 41 ; les huit délégués ouvriers ont repoussé cette argumentation.

## Le vignoble et l'accord hispano-suisse

Le Comité de la Fédération romande des Vignerons nous écrit :

Confiants, malgré tout, dans les promesses qui leur avaient été faites, les vignerons romands ont été profondément déçus en apprenant l'énorme réduction consentie en faveur de l'Espagne sur les droits fixés par le nouveau tarif d'usage. La campagne menée par la Société suisse d'importation et les démarches faites auprès des Chambres fédérales par la Fédération suisse des négociants en vins, qui estimait qu'un droit de 18 fr. était plus que suffisant, ont amené les résultats qu'il y avait lieu de craindre : nos négociants, dont la position était de ce fait singulièrement affaiblie, ont eu beaucoup de peine à maintenir un droit de 24 francs et, pour éviter une rupture complète, encore une fois, il a fallu sacrifier le vignoble.

Dans plusieurs assemblées qui ont eu lieu au début de l'année, les vignerons romands ont déclaré que si la protection que le Conseil fédéral leur avait

accordée, en fixant à 32 fr. les droits sur les vins, leur était retirée, ils ne pourraient plus alors soutenir un tarif douanier qui ne leur serait plus appliqué.

En présence de la gravité de la situation actuelle, le Comité de la Fédération romande des Vignerons a décidé de convoquer une assemblée extraordinaire des délégués pour discuter des mesures à prendre. Cette assemblée est fixée au dimanche 14 mai, à 2 heures et demie, à la salle des XXII cantons, Buffet de la Gare, Lausanne.

## Les prix de la viande

Au mois d'avril, les prix du gros bétail de boucherie se sont un peu affermis. Les génisses et les bœufs gras de première qualité se paient jusqu'à 2 fr. le kilo poids vif ; seconde qualité, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75. Les taureaux de boucherie et les vaches, 1re qualité, de 1 fr. 40 à 1 fr. 60 ; deuxième qualité, de 1 fr. 10 à 1 fr. 40.

Les prix des porcs gras se sont également affermis. Le fait que de nombreux producteurs ont abattu leurs porcs pour en tirer parti eux-mêmes a obligé les bouchers à relever leurs prix. Dans l'est et dans le centre de la Suisse surtout, la situation du marché s'est améliorée de réjouissante façon pour les éleveurs. Des symptômes d'amélioration se manifestent aussi dans le canton de Berne et dans la Suisse romande.

Pour la période 1911-1914, le prix moyen des porcs était de 1 fr. 42 le kilo vif et le prix moyen de la viande de porc 2 fr. 45. A fin mars 1922, les bouchers offraient, dans la Suisse orientale, centrale et occidentale, de 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kilo vif, c'est-à-dire à peu près les prix d'avant-guerre, mais les prix de la viande, en revanche, restaient de 3 fr. 60 à 4 fr. 20 le kilo, soit 50 ou 60 % au-dessus des prix d'avant-guerre. Dès lors, une baisse de la viande est intervenue ici et là. Ou bien les bouchers doivent payer aux éleveurs un prix en rapport avec celui de la viande, ou ils doivent faire bénéficier les consommateurs de la baisse du bétail et des porcs.

## Tableau du Grand Conseil et Conseil d'Etat du Valais.

Le tableau du Grand Conseil et Conseil d'Etat réunis est terminé et sera offert aux membres du Conseil à la prochaine session de mai par M. James Perret, portraitiste-photographe, à Lausanne.

Ce tableau, qui mesure 1 m. 20 sur 1 m. 80, est une véritable œuvre d'art. Le haut est rempli par la vue classique du panorama des Alpes valaisannes vu du Gornergrat.

Puis, au dessous, les députés groupés par district, chacun en buste médaillon avec prénom et nom, placés sur une banderolle aux couleurs du district avec l'écusson reliant le tout.

Les districts du Haut-Valais, puis ceux du Bas-Valais sont tous avec leurs écussons-armoiries. Le Conseil d'Etat, dans des médaillons plus grands, tient le centre. Ce tableau auquel ne manque pas un seul membre, deviendra par la suite une véritable pièce historique de notre époque parlementaire, et nous ne doutons pas que nos députés tiendront à souscrire à la reproduction qui sera exécutée d'après cet original et qui restera dans les archives de leurs familles.

### Saillon. — (Corr.)

La semaine dernière est décédée l'épouse de M. Ls Luisier, vice-président de la commune. Femme d'intérieur et de piété, elle s'en est allée à Dieu consolée par les secours de la religion que lui a prodigués le R<sup>d</sup> P. Julien. Sa mort a été d'un bel exemple pour tous.

### Aux C. F. F.

La direction générale des C. F. F. propose de réduire de 20 % les tarifs de transport des animaux vivants.

D'autre part la direction générale a soumis au Conseil d'administration son rapport concernant l'emploi de la part de 66 millions revenant aux C. F. F., sur le crédit voté par l'Assemblée fédérale pour travaux de chômage.

Les déficits accumulés des C. F. F. atteignaient le 31 décembre 1921 165 millions 243,602 francs. L'année passée, le trafic des marchandises a rapporté 53 millions de moins qu'en 1920.

Le personnel des C. F. F. compte actuellement 27,834 agents réguliers et 10,592 journaliers, soit un total de 38,426 agents contre 39,410 en 1920.

On a calculé que les C. F. F. ont reçu en 1921, 387,451 tonnes de charbon étranger. Le stock actuel est de 464,423 tonnes.

# Votations cantonales

## Résultats par communes

Nous donnons ici les résultats par communes de la votation de dimanche sur l'augmentation du capital de dotation de la Banque :

SIERRE		
	oui	non
Ayer	39	11
Chalais	109	4
Chandolin	41	4
Chermignon	35	12
Chippis	41	11
Granges	56	—
Grimentz	26	11
Grône	23	18
Icogne	21	—
Lens	125	10
Miège	66	32
Mollens	48	6
Montana	87	24
Randogne	52	16
St-Jean	53	9
St-Léonard	55	8
St-Luc	18	17
Sierre	108	16
Venthône	49	2
Veyras	—	11
Vissoie	24	6

HERENS		
Agettes	17	2
Ayent	187	7
Evolène	89	62
Héremence	56	72
Mase	37	2
Nax	29	12
St-Martin	97	11
Vernamiège	—	—
Vex	54	63

SION		
Arbaz	56	22
Bramois	49	17
Grimisuat	80	7
Salins	23	11
Savièse	246	84
Sion	233	115
Veysonnaz	27	2

CONTHEY		
Ardon	58	93
Chamoson	175	8
Conthey	258	57
Nendaz	144	76
Vétroz	65	8

MARTIGNY		
Bovernier	38	23
Charrat	20	37
Fully	93	120
Isérables	52	32
La Bâtiar	9	25
Leytron	64	21
Martigny-B.	32	56
Martigny-C.	27	27
Martigny-V.	99	47
Riddes	13	24
Saillon	55	3
Saxon	56	36
Trient	73	17

ENTREMONT		
Bagnes	192	294
Bourg-St-Pierre	11	26
Liddes	12	27
Orsières	87	166
Sembrancher	26	74
Vollèges	45	21

ST-MAURICE		
Collonges	30	30
Doréaz	44	24
Evionnaz	49	23
Finhaut	35	19
Massongex	53	4
Mex	15	1
St-Maurice	96	14
Salvan	121	37
Loèche	48	31
Vérossaz	41	24

MONTHEY		
Champéry	56	30
Collombey-M.	58	20
Monthey	186	32
Port-Valais	42	—
St-Gingolph	30	6
Troistorrents	38	79
Val d'Iliez	36	121
Vionnaz	147	2
Vouvry	138	4

## Résultats par districts

	Banque cantonale		Actes administratifs	
	oui	non	oui	non
Conches	225	331	135	412
Rarogne Occ.	82	140	33	172
Brigue	416	104	179	320
Viège	661	233	280	587
Rarogne-Or.	369	350	208	478
Loèche	319	306	204	369
Sierre	1079	248	499	682
Hérens	566	261	136	670
Sion	714	248	396	528
Conthey	710	242	500	389
Martigny	571	468	390	540
Entremont	373	608	160	781
St-Maurice	532	207	384	312
Monthey	731	294	151	447
Totaux	7475	4200	4015	6687

## Les chefs des Départements cantonaux se sont réunis.

Les chefs des Départements militaires cantonaux réunis à Lausanne, avec le colonel Kissling, représentant le Département militaire fédéral, et M. d'Erlach, représentant le Département fédéral des finances, sous la présidence du landammann Schöpfer (Soleure), ont discuté de nombreuses questions, notamment la révision de la loi de 1878 sur la taxe d'exemption du service militaire. On a préconisé de percevoir cette taxe jusqu'à 48 ans, de la rendre progressive, de porter de 6 à 30 francs la taxe personnelle, de 3000 à 10.000 fr. son maximum. On a demandé que l'âge du recrutement soit ramené à 19 ans.

L'assemblée a discuté également la suppression définitive des examens pédagogiques et de gymnastique au moment du recrutement. Elle a demandé la suppression de la rubrique « confession » récemment introduite, sur la demande des aumôniers, dans les livrets militaires.

L'assemblée s'est prononcée pour le retour à l'équipement des recrues à l'arsenal, et pour la réintroduction de la capote dans l'équipement personnel de la troupe.

L'assemblée demande des mesures contre l'abus des fournitures de chaussures gratuites et contre le port illégal de l'uniforme militaire gris-réséda.

### Monthey.

Un événement pour Monthey et les environs, c'est que le célèbre cirque Karoly, frères, va arriver et dressera ses tentes et leurs dépendances sur la place du Football, de façon à pouvoir abriter tout le parc zoologique qu'il amène avec lui : Eléphant, lions, ours blancs, léopard, buffle, gnou ou cheval corné, singes de toutes les sortes, un crocodile géant, des perroquets, des arraras, autant d'échantillons qui forment une superbe collection d'animaux exotiques.

Le dressage des chevaux, les exercices artistiques d'une troupe entièrement renouvelée et qui compte l'homme canon, 3 clowns, 4 gussus, des écuyers et écuyères de premier ordre, des dresseurs, etc., etc., assurent le succès complet des spectacles.

La tente solidement construite, illuminée à giorno, présente le maximum du confortable.

La première représentation est fixée à samedi soir.

## ATTENTION !

On achèterait un **âne noir**, sage et de toute conance, hauteur du garrot 1 m. 15, âgé de 10 à 15 ans, ou un **cheval arabe** de mêmes conditions. Inutile d'écrire en dehors de ces indications. Faire offres avec le juste prix.

Même adresse, à vendre **foin et regain** 1re qualité. TURIN Sévère, Muraz (Collombey).

## Mise au concours de travaux

La Société du Gaz de la Plaine du Rhône met en soumission les travaux de terrassements du réseau de canalisation qu'elle établit entre les localités de Villeneuve, Aigle, Bex, St-Maurice et Leysin.

Pour détail de cette soumission, consulter la « Feuille des Avis Officiels » du canton de Vaud du vendredi 5 mai 1922.

Vevey, le 5 mai 1922.

Pour la Société du Gaz de la Plaine du Rhône en formation : SOCIÉTÉ VEVEYSANNE DU GAZ.

## - VEROSSAZ -

Les dimanches 7 et 14 mai à 2 heures

## Représentation

donnée par la Société de chant. — Invitation cordiale.

On demande à louer pour l'été 1922, dans le Val d'Anniviers, **4 vaches bonnes laitières** fraîchement vélées ou portantes pour mai-juin. Adr. offres et conditions au Bureau du Journal s. C. M.

## - GRAINES -

potagères, fourragères et de fleurs

## Maret & Bollin, Saxon

Maison soumise au contrôle fédéral. GROS — TÉLÉPHONE 16 — DÉTAIL

Spécialités de variétés potagères éprouvées en Valais.

— Prix-courant gratis sur demande. —

## Un vilain mois d'avril.

Le mois d'avril 1922 a dépassé, quant à l'importance et à la persistance des précipitations, tous les mois d'avril antérieurs depuis 1874.

La moyenne cinquantenaire des chutes d'eau totales recueillies dans notre région en avril est de 71 millimètres. Avril 1922 a enregistré une chute de 251 millimètres, ce qui constitue un excès relatif de 254 %. Avril compte en moyenne 13,3 jours pluvieux ou neigeux ; le mois qui vient de finir en a compté 26.

Pourquoi vos mains sont-elles négligées alors que vous attachez tant de prix à votre toilette ? C'est si facile de les soigner avec HYGLO exposé chez GIRARD-RARD, Au National, Martigny. 1274

Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sympathie dans notre grand deuil.

Fernand et Colette BIETRY.

Bouveret, avril 1922.

## Vente aux Enchères d'une propriété agricole

Les Avocats BARMAN, BIOLEY et de WERRA, agissant pour Mme Joséphine Delacoste-Zum-Offen, à Monthey, exposent en vente, par voie d'enchères publiques, qui auront lieu au Café de M. Remy BERRA, à Chœx sur Monthey, le dimanche 7 Mai 1922, dès 2 heures de l'après-midi, les immeubles suivants :

Au lieu dit « SAVOIREUX » et « BAS EPENYS », territoire de Monthey, chalet, grange-écurie, prés et bois, d'une superficie totale de 67.707 m<sup>2</sup>.

Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude des Avocats et Notaires BARMAN, BIOLEY et de WERRA, à Monthey.

Tous ceux qui font du sport en hiver et en été remplacent la force physique dépeusée, par un étui de TOBLER-NIMROD 1921, le plus fin des chocolats fondants avec des substances maltées facilement solubles, et préparé d'après un procédé breveté. Prix par étui seulement 70 cts. 1273

## A LOUER

au centre des MAYENS de SION, à dix minutes de la Poste, un PETIT CHALET d'une chambre et cuisine. S'adresser à Pitteloud Julien, Vex.

## On cherche pour entrée

immédiate **BONNE** sachant faire cuisine et munie de bons certificats. Villa MARITZA, 1er étage, SION.

## Mme Bille " le Paradou " Sierre, cherche une personne

sachant un peu cuire pour aider au ménage. Entrée de suite.

## A vendre

une chaudière, une baratte, une banque de magasin avec tiroirs, un vélo. — A. BLATTI, Bex.

## Occasion

bon marché, lits, armoire chaises, lavabo, et autres articles, état de neuf. Offres sous 52 Nouvelliste

Toujours en dépôt

## FOIN

et spécialité de regain dit : « agestano » fermenté, expressément pour vaches laitières.

Entrepôt : Rue des Portes-Neuves et rue de Lombardie. En cas d'absence, s'ad. au Café de Genève. 1283

Louis ZEN-KLUSEN, Foin, Paille, Pommes de terre, SION GROS — DETAIL

A VENDRE 2000 kg.

## bon foin

de montagne. MORISOD Mce VÉROSSAZ.

## On demande

deux ou trois bonnes vaches à louer pr la montagne, paiement en denrées. — S'adresser à FELIX RUCHET, Les Plantex, sur BEX, Vaud.



## Monthey

### GRANDE COLLECTION

d'animaux sauvages, tels que : Eléphant, Lions, Léopard, Ours blancs, Buffle Gnou (cheval corné), Babouins, Sirges, l'Homme bois, Crocodiles, Arraras, Perroquets, etc., etc. et des chevaux pur sang

POUR UN COURT SÉJOUR !!

## Grand Cirque Karoly Frères

avec sa dépendance **PARC ZOOLOGIQUE**  
— La plus grande entreprise en Suisse de ce genre —  
**70 Animaux et Chevaux - 100 Artistes**  
**PROGRAMME MONSTRE**  
Nouveaux dressages d'animaux féroces et magnifiques chevaux. — Exercices équestres  
**Grand Gala d'ouverture** : Samedi 6 mai 1922, à 8 h. 15 du soir.  
Dimanche 2 spectacles, à 3 h. 30 après midi et à 8 h. 15 soir.  
**L'Etablissement aux mille miracles**

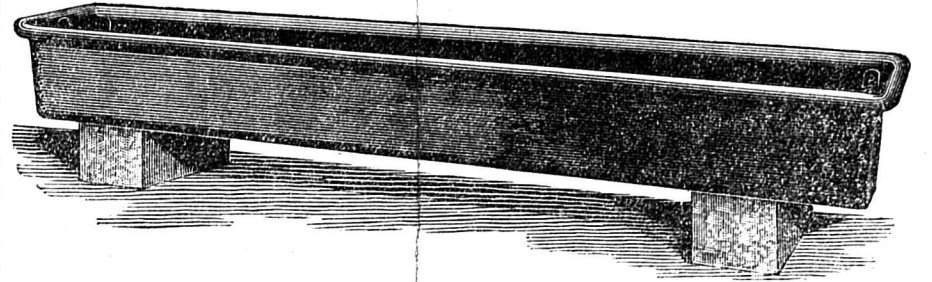
## Place du Football

Ecuyères audacieuses  
Gymnastes téméraires  
L'Homme canon  
3 Clowns — 4 Gugguss  
Danseurs  
Nouveaux dressages de  
**Chevaux et Chiens**  
et  
Animaux féroces, etc.

## Avis aux Communes

### et Consortages, etc.

Les Communes et Consortages, etc. sont rendus attentifs au « Nouveau Bassin Valaisan » système Blardone, en tôle d'épaisseur variable, (3 à 4 m/m.) construit spécialement pour la montagne et les alpages.



Qualités du Bassin : solidité incomparable, durée illimitée, prix d'achat inférieur à celui de tout autre bassin de système similaire, etc.

Prix du bassin, petit numéro fr. 150.— (500 litres)

Prix du bassin, grand numéro » 200 — (800 litres)

Construction de cheneaux suivant le même système.

Echantillons exposés sur l'Avenue de la Gare à Sion.

**G. BLARDONE, constructeur, SION**

1253

Téléphone 274

Société Suisse d'Assurances cherche pour le canton du Valais, pour ses branches : Accidents, Responsabilité civile, Vol, etc.,

un agent général et un inspecteur

Situation d'avenir pour personne qualifiée et bien introduite. Ecrire sous G 22980 L PUBLICITAS, LAUSANNE.

### ON DEMANDE bon vacher

pour la saison d'été. S'adr. à MOTTIEZ JEAN. DAVIAZ.

### CAFÉ

A REMETTRE de suite pr cause de maladie, bon café avec beau logement, dans ville très industrielle du canton de Vaud. Facilité d'y adjoindre magasin de primeurs. Petite reprise. S'adr. par écrit sous J 22993 L Publicitas, LAUSANNE. 1269

### A VENDRE Machine à tricoter

avec accessoires. Marque Dubiedr, Jauge 42. En bon état, Fr. 250.— paiement comptant. 1268

S'adres. à DÉCAILLET, 2, Av. Simplon, Lausanne.

### ON DEMANDE

dans une ferme pour une famille catholique à BEX

### une fille

ou personne un peu âgée pour garder les enfants, aider au ménage et un peu à la campagne. — S'adres. au Nouvelliste sous J. S. B.

### Grand choix de

### BIJOUTERIE or, argent et doublé Alliances or

Horlogerie H. Moret Martigny Place Centrale

### Oufs à couvrir

Poules Wyandotes blanches, Rhodes-Island, Plymouth-Rock, Orpingtons Houdans, Nègre-soie, Batams-naines, Canards, Oies. — Chez A. EGLI, Café, Lavey-les-Bains.

### Viande et Charcuterie

Bouilli av. os, le kg. Fr. 1.20  
Rôti sans os, 2.20  
Viande fumée 2.40  
Saucisses et Saucissons 2.50  
Salamis 3.50  
Viande désossée, pour charcuterie le kg. 2.10  
Demi-port payé à partir de 2 kgs.

Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7 Lausanne Maison recommandée

### Vins étrangers blancs et rouges

au plus bas prix. Envoi partout en fûts prêtés à partir de 50 lit. Deslarzes & Vernay, SION. 1196

Religieuse donne secret pour guérir « incontinence d'urine » d'enfant et hémorroïdes. Watson Rural No 31 Nantes France.

### ON DEMANDE

### une vache

pour garder à l'écurie cet été. S'adr. à Emile BALLEY, Eslex, par St-Maurice.

### Vente spéciale de

## Tabliers & Corsets

#### TABLIER pour DAMES

Tabliers ménage très large, en forte cotonne	3.90, 2.90, 2.45	Tabliers cuisine, toile fil	3.45, 2.95
Tabliers bavette, satin fantaisie	1.90, 3.90	Tabliers croisé noir, forme droite	4.90
Tabliers fourreaux, en cotonne bonne qualité	9.75, 7.90	Tabliers satin fant. forme tunique	8.90, 7.90
Tabliers alpaga, forme droite et holland.	8.90	Tabliers fourreaux, satin, longues manches	10.50, 9.75
Tabliers fantaisie pour dames	— 95	Tabliers fantaisie, forme hollandaise	2.95, 2.45, 1.95

#### TABLIER pour ENFANTS

Grand. 45 50 55 60	Grand. 45 55 65 75 cm.
Tabliers crêpon fant. 1.95, 2.45, 2.95, 3.75	Tabliers fillettes, satin noir, longues manches 2.90, 3.45, 4.50, —
Tabliers jardinier zéphir 1.95, 2.25, 2.45, 2.75	Tabliers fillettes bonne cotonne 2.90, 3.90, 4.75, 5.50
Tabliers jard., toile fil — 2.75, 2.95, —	Tabliers deuil, manches longues 3.45, 4.50, 4.90, 5.90
Tabliers fillette satin fantaisie 2.45, 2.90, 3.45, 3.90	Tabliers écolier, satin noir, longues manches 3.90, 4.90, 5.90, —
Robettes, jolie lainette 2.45, 2.90, 3.45, 3.90	Joueuses en tissu panama, dep. 4.50
Robettes, crêpon nouv. — 3.45, 3.95, 4.50	Joueuses en toile de fil, dep. 4.90
Tabliers, garçon, longues manches, forte cotonne, grand. 50 cm., 3.45 ; 60 cm., 4.45 ; 70 cm., 5.50	

Robettes en zéphir, grandeur 60 cm. 2.95  
Robettes fillettes, façon marine, av. cravate, I. 5.90 ; II. 6.50 ; III. 6.90

#### CORSETS

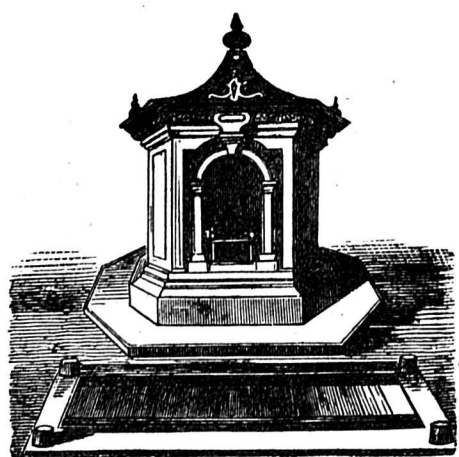
Corsets, en bon croisé, festonnés.	3.90	Corsets beige, article solide,	5.90
Corsets, tissus fort, croisé, av. jarret.	7.90	Corsets en croisé, rose, cire, crème	9.75
Corsets, croisé rayé coul, av. jarret.	8.90	Corsets ceinture, nouveauté, rayé, teintes diverses,	9.75
Corsets fillette, paille, qualité forte	3.90	Ceinture porte-jarretelles, en blanc	2.95
Soutien-gorge, toile blanche, garni valencienne.	2.95	Soutien-gorge, toile bl. qual. forte, dep.	1.95

## Grands Magasins Au Louvre

Téléphone 154 **AIGLE** MANS Frères

La plus importante maison d'assortiment de la région,

## POIDS PUBLICS



### A VENDRE

Occasions exceptionnelles, trois Ponts à bascule en parfait état. Tabliers neufs en bois de chêne. Portée 12 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt. Portée 10 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt. Portée 6 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt. Prix et devis sur demande, avec ou sans maçonnerie. Ces instruments peuvent être visités aux Ateliers Scholl Fils & Cie

Fabrique de balances à GENÈVE

A VENDRE de suite une petite

### Campagne en plein rapport

environ 12.000 m2, avec maison d'habitation, au Bois-Noir, près St-Maurice. Prix à débattre. S'adres. à M. MOTTET, notaire, St-Maurice.

## CENTAURE

Tonique régénérateur



Souffrez-vous de l'estomac ? Êtes-vous fatigués, épuisés, anémisés ?

Manquez-vous d'appétit ? Voulez-vous obtenir : santé, vigueur, puissance et force ? Prenez du CENTAURE, le plus puissant des reconstituants, à base de plantes. Grand flacon fr. 6.80 (par poste port et emballage en plus).

Seul préparateur : M. BRIOL, herboriste, Nyon (Vaud) Téléphone 300. 1272

## Attention à la Chaudronnerie

Pulvérisateurs Vermorel, Trost, Gobet, et souffreuses soufflet. Pièces de rechange. Réparations de tous systèmes à très bas prix. Batterie de cuisine cuivre, fer battu, aluminium. Chaudières de montagne et à distiller. Sonnettes montées, de Bagnes et Chamonix. Fourneaux potagers et buanderiers des meilleures fabriques. Tôles galvanisées pour couverture. Verres à vitres et vitrier.

— Etamage et réparations à prix modérés. — On se rend à domicile. — Se recommande. 1275

**AIMONINO, chaudronnier**  
près du temple protestant **SION** près du temple protestant

### ON DEMANDE JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans, pour aider au ménage, à la campagne. S'adres. au « Nouvelliste » avec prétentions de salaire sous 32.

### Maladies de la Femme



La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la Jouvence de l'Abbé Soury

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Cancérs, Tumeurs, Mauvaises Suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'estomac, de l'intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etoffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury, préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon liquide, 4.50, la boîte pilules, 3.50.

Dépôt général pour la Suisse : André JUNOD, Pharmacien, 21 Quai des Bergues à Genève.

Par ces temps difficiles, le père de famille économe achète comme boisson pour lui et sa famille un produit indigène. Aussi, recommandons-nous notre

## - CIDRE -

comme boisson agréable et bon marché. Fûts prêtés de toutes contenances à disposition. Demandez le prix-courant à la

Cidrierie de Guin

Le « Nouvelliste valaisan », 10 centimes le numéro.



se vend partout Fr. 80 - la pièce  
Demandez renseignements sans engagement pr vous  
O. Gauche,  
Av. du Simplon  
Lausanne.  
Représentant pour le canton du Valais.

### Risina

Fr. 15.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre remboursements.

Rizerie de Martigny